



Assemblée générale

Distr. générale
27 novembre 2020
Français
Original : anglais

Soixante-quinzième session

Point 166 b) de l'ordre du jour

**Financement des forces des Nations Unies chargées
du maintien de la paix au Moyen-Orient : Force
intérimaire des Nations Unies au Liban**

Exécution du budget de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	5
II. Exécution du mandat.	5
A. Considérations générales	5
B. Utilisation des crédits	5
C. Activités d'appui de la mission	8
D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional	9
E. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées	10
F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	10
III. Exécution du budget	32
A. Ressources financières	32
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources	33
C. Évolution des dépenses mensuelles	34
D. Autres produits et ajustements	34
E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	35
F. Contributions non budgétisées	35
IV. Analyse des écarts	35



V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre.....	39
VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution 74/292	40

Résumé

La corrélation entre les dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020 et l'objectif de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats, qui présentent une analyse par composante (opérations et appui).

Au cours de l'exercice considéré, la FINUL a continué de contrôler la cessation des hostilités et de prendre toutes les mesures nécessaires pour que sa zone d'opérations ne devienne pas le théâtre d'activités hostiles, quelle qu'en soit la nature. Elle s'est attachée principalement à maintenir le calme le long de la Ligne bleue, en dépit des problèmes de sécurité dans la région. Conformément à son mandat, elle s'est employée à atténuer les motifs de tension entre les parties afin d'aider ces dernières à respecter la cessation des hostilités. Elle a aussi régulièrement organisé des discussions tripartites pour régler les différends et trouver un terrain d'entente concernant les problèmes non résolus le long de la Ligne bleue. Elle a commencé à examiner et à recenser les gains d'efficacité qui pouvaient être faits sur le plan de ses capacités militaires pour s'acquitter des tâches qui lui ont été confiées et a continué de faire des économies en concluant un nouveau contrat d'approvisionnement en rations.

Les dépenses engagées par la Force pendant l'exercice considéré se sont élevées à 479,9 millions de dollars, ce qui représente un taux d'exécution du budget de 99,9 % (contre des dépenses d'un montant de 474,4 millions de dollars et un taux d'exécution de 99,9 % pour l'exercice précédent).

Le solde inutilisé de 0,2 million de dollars est le résultat net des facteurs suivants : a) une sous-utilisation des crédits au titre des militaires et du personnel de police (0,4 million de dollars), qui tient essentiellement à une baisse du coût des rations alimentaires liée à des conditions contractuelles plus favorables pour l'exercice et aux dépenses moins élevées que prévu pour le matériel appartenant aux contingents et les montants à rembourser au titre des contingents, des unités militaires ayant été regroupées ou rapatriées à l'issue de l'examen interne des capacités militaires de la mission ; b) un dépassement des crédits au titre du personnel civil (2,6 millions de dollars), les taux d'occupation des postes et les coûts salariaux relatifs au personnel recruté sur le plan national ayant été plus élevés que prévu ; c) une sous-utilisation des crédits au titre des dépenses opérationnelles (2,4 millions de dollars), qui s'explique principalement par le fait que le prix moyen du litre de carburant a été inférieur aux prévisions et par la réorganisation des activités d'appui à laquelle il a fallu procéder pour combler le déficit au titre du personnel civil.

Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis ; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020.)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	344 856,6	344 489,2	367,4	0,1
Personnel civil	92 796,0	95 420,4	(2 624,4)	(2,8)
Dépenses opérationnelles	42 450,0	39 976,5	2 473,5	5,8
Montant brut	480 102,6	479 886,1	216,5	0,0
Recettes provenant des contributions du personnel	13 049,7	13 951,9	(902,2)	(6,9)
Montant net	467 052,9	465 934,2	1 118,7	0,2
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	480 102,6	479 886,1	216,5	0,0

Exécution du budget : ressources humaines

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé^a</i>	<i>Effectif réel (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)^b</i>
Contingents	15 000	10 074	32,8
Personnel recruté sur le plan international	256	239	6,6
Personnel recruté sur le plan national			
Administrateurs	48	44	8,3
Agents des services généraux	585	542	7,4

^a Niveau maximum de l'effectif autorisé.

^b Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif approuvé, mois par mois.

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées à la section V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le montant brut du budget de fonctionnement demandé pour la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020, présenté dans le rapport du Secrétaire général daté du 7 février 2019 (A/73/735), s'élevait à 485 178 300 dollars (montant net : 472 045 000 dollars). Il couvrait le déploiement d'un effectif maximal de 15 000 militaires, de 255 fonctionnaires recrutés sur le plan international et de 633 agents (dont 48 administrateurs) recrutés sur le plan national.
2. Dans son rapport du 18 avril 2019, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé que l'Assemblée générale ouvre un crédit d'un montant brut de 484 902 600 dollars pour l'exercice 2019/20 (A/73/755/Add.2, par. 34).
3. Par sa résolution 73/322 et sa décision 73/555, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 480 102 600 dollars (montant net : 467 052 900 dollars) destiné à financer le fonctionnement de la Force pour l'exercice 2019/20. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

4. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la FINUL dans ses résolutions 425 (1978) et 426 (1978), l'a élargi dans sa résolution 1701 (2006) et l'a prorogé dans des résolutions ultérieures. Il a énoncé le mandat correspondant à l'exercice considéré dans ses résolutions 2433 (2018) et 2485 (2019).
5. La Force a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de rétablir la paix et la sécurité internationales dans le sud du Liban.
6. Dans le cadre de cet objectif général, la Force a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par composante (opérations et appui).
7. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2019/20, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Utilisation des crédits

8. Pendant l'exercice considéré, la situation est restée globalement calme dans la zone d'opérations de la FINUL. Néanmoins, les tensions entre Israël et le Liban sont allées crescendo en août et septembre 2019 et ont culminé le 1^{er} septembre avec le lancement de trois missiles antichars depuis le nord de la Ligne bleue, qui a déclenché une riposte aux tirs d'artillerie. Ce regain de tension a été provoqué par des informations selon lesquelles un drone se serait écrasé et un autre aurait explosé à Beyrouth le 25 août.
9. À la suite d'une intervention rapide de la FINUL, la cessation des hostilités entre Israël et le Liban a été rapidement rétablie et s'est maintenue pendant le reste de

l'exercice. Tout en continuant d'encourager les parties à s'attacher à préserver la Ligne bleue du conflit que traverse plus largement la région, la FINUL a continué d'aider l'Armée libanaise à veiller à ce que la zone se trouvant au sud du Litani reste exempte de personnel armé, d'équipements militaires et d'armements et ne devienne pas le théâtre d'activités hostiles, quelle qu'en soit la nature. Bien que les deux parties aient continué d'exprimer leur volonté d'appliquer la résolution 1701 (2006), aucun progrès notable n'a été accompli dans l'établissement d'un cessez-le-feu permanent.

10. La FINUL a régulièrement organisé des discussions tripartites pour régler les différends et trouver un terrain d'entente concernant les problèmes non résolus rencontrés le long de la Ligne bleue. Malgré les restrictions liées à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), les réunions tripartites ont eu lieu (une réunion s'est toutefois tenue dans un format réduit).

11. En coordination avec le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban, la FINUL a continué de solliciter l'aide des donateurs aux fins du renforcement des capacités et des moyens de l'Armée libanaise. Elle avait toujours pour double priorité d'obtenir le soutien des donateurs pour accroître les moyens navals de la marine libanaise et de créer un régiment type de l'Armée libanaise dans sa zone d'opérations. Le Groupe d'intervention navale de la FINUL a poursuivi ses opérations d'interdiction maritime et a mené des activités conjointes de formation avec des membres du personnel de la marine libanaise dans le cadre du transfert partiel prévu des responsabilités du Groupe d'intervention navale à l'Armée libanaise. La Force a également poursuivi ses activités de formation dans la zone d'opérations, en collaboration avec l'Armée libanaise, et a mené des activités opérationnelles quotidiennes en étroite coordination avec elle (patrouilles à pied et en véhicule, co-implantation aux postes d'observation et points de contrôle, opérations de prévention des tirs de roquettes). Certains membres de l'Armée libanaise basés dans la zone d'opérations de la FINUL ont été temporairement redéployés pour mener des missions de sécurisation ailleurs dans le pays à la suite des manifestations qui ont eu lieu un peu partout au Liban en octobre 2019. Le nombre d'opérations devant être menées en étroite coordination avec l'Armée libanaise a également été temporairement revu à la baisse en raison de la pandémie de COVID-19.

12. Comme suite à la résolution 2485 (2019), dans laquelle le Conseil de sécurité avait prié le Secrétaire général de procéder à une évaluation des ressources et des moyens de la FINUL afin de déterminer s'ils étaient toujours propres à améliorer l'efficacité et l'efficience de la coopération entre la FINUL et le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban, la FINUL a apporté un appui à l'équipe d'évaluation du Siège pendant sa visite au Liban. Dans le cadre de l'évaluation, présentée dans un rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité en date du 1^{er} juin 2020 (S/2020/473), les possibilités d'accroître l'efficacité ont été étudiées.

13. Les progrès accomplis sur la voie d'un cessez-le-feu permanent et d'une solution à long terme au conflit entre Israël et le Liban restent timides. Dans le cadre de la mise en œuvre des résolutions 2433 (2018) et 2485 (2019) du Conseil de sécurité, la FINUL a maintenu un rythme opérationnel intense et une présence importante afin de prévenir toute activité hostile et d'aider l'Armée libanaise à préserver un environnement sûr et stable, exempt de tout élément armé, matériel ou arme non autorisés au sud du Litani. Le Groupe d'intervention navale a aidé la marine libanaise à sécuriser les frontières maritimes et à empêcher l'entrée d'armes illégales. La FINUL a en outre étroitement collaboré avec le centre de coordination civilo-militaire de l'Armée libanaise, qu'elle a contribué à mettre en place dans le sud du pays afin de favoriser des relations harmonieuses entre cette dernière et les populations locales.

14. Conformément à la résolution 2485 (2019), la FINUL a continué d'aider le Gouvernement libanais à élaborer un plan visant à accroître ses capacités navales et à permettre ainsi le transfert partiel des responsabilités du Groupe d'intervention navale à l'Armée libanaise. Lors d'une réunion de coordination coprésidée par la FINUL et l'Armée libanaise, qui s'est tenue le 5 février 2020, celle-ci a présenté aux représentants de la communauté internationale un plan de transfert partiel des responsabilités du Groupe d'intervention navale de la FINUL. À la fin de l'exercice, le plan n'avait pas encore été approuvé par le commandant de l'Armée libanaise ; la flotte de la Force, constituée de six navires, est donc restée opérationnelle pendant l'exercice.

15. Les faits nouveaux survenus sur la scène politique nationale, notamment la démission du Gouvernement en octobre 2019, ainsi que la détérioration rapide de la conjoncture économique et les restrictions liées à la pandémie de COVID-19, ont entravé un peu plus l'exécution du mandat. Les ressources de l'Armée libanaise se trouvant dans la zone d'opérations de la FINUL ont été réaffectées à plusieurs reprises pour mener des activités de rétablissement de l'ordre public dans le pays. Les difficultés rencontrées par le nouveau Gouvernement pour mettre en œuvre le programme de réforme du pays et pour répondre aux besoins et aux attentes du peuple libanais, tels qu'ils ont été exprimés lors des manifestations qui ont eu lieu dans tout le pays, ont détourné l'attention de l'Armée libanaise de l'action conjointe menée pour exécuter le mandat de la FINUL. En outre, la FINUL a subi des contraintes logistiques qui ont entravé la relève des contingents et l'approvisionnement, car plusieurs routes, dont l'itinéraire principal de ravitaillement de Beyrouth à Naqoura, ont été temporairement bloquées par les manifestants à plusieurs reprises d'octobre 2019 à juin 2020.

Pandémie de maladie à coronavirus

16. Après que le premier cas de COVID-19 a été détecté au Liban le 21 février 2020, le Gouvernement libanais a déclaré l'état d'urgence sanitaire le 15 mars et a promulgué des mesures de confinement à l'échelle nationale, dont les forces de sécurité ont assuré le respect. Toutes les frontières aériennes, maritimes et terrestres ont été fermées le 19 mars, sauf pour le rapatriement des Libanais qui se trouvaient à l'étranger. Un plan de réouverture en cinq phases a été adopté le 24 avril. La Force a déployé des efforts exceptionnels pour que la pandémie de COVID-19 perturbe le moins possible ses opérations, le dialogue politique, l'établissement des rapports, ses activités de communication stratégique et d'information du public, et ses projets à effet rapide dans le cadre de l'exécution de son mandat. Elle a modifié son plan de relève, tenu des réunions virtuelles et pris d'autres mesures pour respecter les distances de sécurité avec la population, pour restreindre, voire suspendre dans certaines zones, les patrouilles sur les marchés, ainsi que pour limiter les opérations de coordination et de proximité.

17. La FINUL s'est préparée à un état d'urgence total compte tenu de la pandémie de COVID-19, en acquérant des fournitures et des équipements médicaux essentiels et en agrandissant ses installations pour que les cas critiques et graves parmi le personnel des Nations Unies puissent être pris en charge par ses services médicaux. Le plan d'intervention de la Force, élaboré sur la base des statistiques réelles enregistrées en Espagne, a montré que les capacités et les infrastructures des hôpitaux de niveau I+ de la FINUL devaient être élargies pour faire face à un taux d'hospitalisation similaire. La FINUL a rénové et aménagé un certain nombre d'installations pour agrandir l'hôpital de niveau I+ de Naqoura de sorte que puissent y être isolés ou mis en quarantaine les membres du personnel infectés, ainsi que les officiers d'état-major et les contingents du quartier général de la mission venus

assurer la relève. Il a fallu procéder à des évacuations sanitaires vers un centre de traitement régional à l'aide des capacités gérées par les Nations Unies.

18. Des fournisseurs de machines de dépistage par amplification en chaîne par polymérase (PCR) ont été trouvés aux fins du renforcement des capacités du marché local en prévision d'une augmentation continue des cas au Liban. L'acquisition d'autres consommables courants (pièces de rechange, accessoires et câbles pour le matériel de communication et le matériel informatique, matériaux de construction et fournitures pour la défense des périmètres, pièces de rechange pour les générateurs, y compris les filtres, entre autres) a été reportée aux exercices suivants afin que l'on réponde en priorité aux besoins immédiats liés à la pandémie. En outre, les dépenses prévues dans le budget pour l'ameublement des logements (de la literie aux aménagements et accessoires), qui faisaient partie des plans habituels de remplacement et d'entretien dans le cadre du pilier Services, ont été reportées aux exercices suivants afin que l'on puisse répondre aux besoins liés à la quarantaine et à l'isolement.

C. Activités d'appui de la mission

19. La FINUL s'est efforcée d'optimiser et de restructurer la présence de son personnel civil et de ses agents en tenue dans le sud du pays afin que des mesures suffisantes soient prises face aux problèmes auxquels le Liban et la région sont confrontés. À la suite de problèmes de sécurité survenus dans la zone d'opérations, la FINUL a rapidement adapté et réaffecté ses capacités techniques militaires et civiles pour répondre au besoin de consolidation des positions des Nations Unies, et a renforcé les mesures de protection en ce qui concerne la surveillance et l'observation le long de la Ligne bleue. Dans le même contexte, elle a procédé à un examen des caméras de surveillance aux fins de l'amélioration des technologies aux différentes positions.

20. En ce qui concerne la pandémie de COVID-19, la Force s'est employée sans relâche à suivre les directives de l'Organisation mondiale de la Santé, du Siège de l'Organisation des Nations Unies et du Liban en mettant à la disposition de ses agents (militaires comme civils) des soins médicaux du plus haut niveau et des infrastructures adéquates pour l'auto-isolement, la quarantaine et la distanciation physique. Les bâtiments existants ont été réaménagés pour répondre à tous les besoins, et il a été fait appel à des prestataires de services pour la mise en œuvre des mesures de sécurité et d'hygiène. La relève a été soigneusement planifiée, menée à bien et contrôlée de façon à garantir la santé et le bien-être des contingents.

21. La FINUL a remplacé et remis en état des logements et immeubles de bureaux vieillissants, conformément au plan approuvé de remplacement des biens. Des travaux de maintenance et de réparation d'envergure ont été effectués afin que les bâtiments préfabriqués vieillissants, qu'il n'était pas prévu de remplacer pendant l'exercice, continuent d'offrir des conditions de vie adéquates aux contingents et de répondre aux normes de sécurité.

22. Conformément à la stratégie du Secrétaire général sur la parité des genres applicable au personnel en tenue, l'incidence d'une augmentation de la proportion de femmes parmi les membres du personnel en tenue a été examinée et les installations ont été adaptées aux besoins des femmes conformément aux exigences en la matière.

D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional

23. La FINUL a continué de collaborer étroitement avec le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban et avec d'autres opérations de maintien de la paix et missions politiques spéciales présentes dans la région, à savoir la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD), l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST), la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP) et le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient.

24. La Section régionale déontologie et discipline, qui relève de la Force, a continué de s'acquitter de son mandat régional, qui est de servir de conseiller principal sur les questions de déontologie et de discipline pour la FINUL, la FNUOD, l'ONUST, l'UNFICYP, le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban, le Bureau du Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, la Base de soutien logistique des Nations Unies, la Mission d'appui des Nations Unies en Libye, le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda, le Bureau de la Conseillère spéciale du Secrétaire général pour Chypre et le troisième membre du Comité des personnes disparues à Chypre. L'appui qu'elle a fourni, avec le concours des coordonnateurs pour les questions de déontologie et de discipline de chaque mission ou bureau, s'est notamment inscrit dans le cadre d'activités de prévention (séances d'information à l'entrée en service et stages de formation obligatoire sur les questions de déontologie et de discipline notamment), qui étaient tout particulièrement axées sur la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles, du harcèlement sexuel et de la fraude, ainsi que dans le cadre de formations ciblées concernant la stratégie mise en place pour réprimer les faits répréhensibles. Lorsque cela était nécessaire, elle a pris des mesures, en collaboration avec les coordonnateurs, pour augmenter la proportion de membres du personnel ayant suivi les formations obligatoires consacrées à la déontologie et à la discipline, notamment en organisant régulièrement des sessions de formation en ligne, compte tenu des restrictions concernant les modalités de travail liées à la pandémie de COVID-19.

25. La Section régionale déontologie et discipline a aidé chaque mission et bureau à revoir et à modifier leurs mécanismes de prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles en tenant compte des nouveaux facteurs de risque et en faisant mieux connaître la politique de tolérance zéro de l'Organisation des Nations Unies en matière d'exploitation et d'atteintes sexuelles.

26. En outre, en vue de gérer les conséquences de la pandémie de COVID-19 liées aux nouvelles modalités de travail pour le personnel des missions, les risques accrus associés au harcèlement sexuel et à la violence domestique ont été pris en compte. On s'est efforcé plus activement à mieux sensibiliser la population locale, notamment par l'intermédiaire du réseau de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, en dispensant aux partenaires de réalisation des sessions de formation sur la prévention de ces fléaux et sur les protocoles d'assistance aux victimes.

27. Toutes les allégations de faits répréhensibles survenus dans la région ont été examinées dans les plus brefs délais et des recommandations concernant la suite à y donner ont été transmises au ou à la chef de mission ou de bureau. La Section régionale déontologie et discipline a également régulièrement fait le point avec les services d'enquête du Siège et des missions afin de veiller à ce qu'il soit donné rapidement suite à toutes les allégations, et ce, malgré les retards causés par le confinement imposé dans le pays pour empêcher la propagation de la COVID-19 au cours des derniers mois de l'exercice considéré. Elle a également veillé à ce que tous

les membres du personnel des missions et bureaux qu'elle couvre reçoivent des orientations et des conseils appropriés concernant les questions de déontologie et de discipline et a donné des conseils sur les moyens d'instaurer un environnement de travail productif, harmonieux et inclusif, y compris pour les membres du personnel travaillant depuis chez eux.

28. La FINUL a en outre amélioré la coordination et la collaboration dans la région en apportant un appui à d'autres missions de maintien de la paix et entités des Nations Unies, accueillant les stagiaires de divers bureaux venus participer aux formations organisées en cours de mission compte tenu des besoins communs en matière de formation. Les installations de formation de la Force, ses formations, ses formateurs et ses experts demeurent des ressources importantes et des moyens d'un bon rapport coût-efficacité pour les missions de la région.

29. La FINUL a continué de participer à la gestion stratégique de la prestation de services informatiques au niveau régional et d'œuvrer à la réalisation des objectifs stratégiques consistant à réduire les disparités de services, à faire des économies d'échelle et à éliminer le chevauchement d'activités entre la FNUOD, l'ONUST, l'UNFICYP et le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban. Elle a coordonné les services informatiques en élaborant des plans de coordination régionale alignés sur les objectifs des missions susmentionnées, en vue de parvenir à une plus grande synergie dans l'emploi des ressources humaines et matérielles. Les états de paie du personnel recruté sur le plan national et du personnel en tenue ont continué d'être établis par le Bureau d'appui commun de Koweït.

E. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées

30. La FINUL a collaboré étroitement avec l'équipe de pays des Nations Unies et l'équipe de pays pour l'action humanitaire au Liban pour poursuivre l'exécution de son mandat et créer des effets de synergie entre les activités que toutes trois menaient dans le sud du Liban. Les principaux domaines de collaboration étaient la protection des civils en cas de crise et l'appui à la consolidation de la présence et de l'autorité de l'État dans le sud du Liban, l'objectif étant de faciliter la prestation des services publics à la population locale. Depuis février 2020, la FINUL collabore étroitement avec divers organismes des Nations Unies pour aider le Liban à faire face aux difficultés liées à la pandémie de COVID-19.

31. La FINUL a également collaboré avec la délégation de l'Union européenne à Beyrouth pour mobiliser le soutien des donateurs en faveur de l'Armée libanaise, en particulier pour l'établissement du quartier général du régiment type dans le sud du Liban.

F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : opérations

32. Comme indiqué dans les tableaux ci-après, la FINUL a continué de surveiller le respect de la cessation des hostilités, préservant ainsi le calme et la stabilité dans le sud du Liban en dépit de l'instabilité régionale et des troubles politiques internes provoqués par la crise économique, que la pandémie de COVID-19 a encore aggravée. Elle a tiré parti de ses dispositifs de liaison et de coordination, y compris le mécanisme de coordination tripartite, et de ses activités de règlement des conflits et de renforcement de la confiance pour réduire les tensions entre les parties. Faute de

progrès tangibles vers un cessez-le-feu permanent, les initiatives visant à trouver une solution politique durable au conflit entre Israël et le Liban se sont poursuivies.

33. La FINUL a mené des activités opérationnelles quotidiennes, notamment des patrouilles en véhicule, à pied et en hélicoptère, en veillant à prévenir les activités hostiles dans sa zone d'opérations, afin d'aider l'Armée libanaise à maintenir une zone exempte de personnel armé, de biens et d'armes autres que ceux du Gouvernement libanais et de la FINUL. Le Groupe d'intervention navale a poursuivi ses opérations d'interdiction maritime afin d'aider les autorités libanaises à empêcher l'entrée non autorisée d'armes ou de matériaux connexes au Liban. Pour préparer son personnel à la protection des civils, la FINUL a actualisé son plan d'intervention pour la protection des civils et a continué d'organiser des séances d'information sur la question à l'intention des nouveaux membres du personnel.

34. La FINUL a continué d'aider l'Armée libanaise à renforcer ses capacités dans la zone d'opérations, sur terre et en mer. Elle a également continué de mener des activités de formation et des opérations conjointes en étroite coordination avec l'Armée libanaise. Celle-ci ayant demandé en mars 2020 de réduire les activités conjointes en raison de la pandémie de COVID-19, la FINUL a multiplié les activités opérationnelles indépendantes dans toute la zone. En application de la résolution 2485 (2019) du Conseil de sécurité, la FINUL s'est efforcée d'aider à l'élaboration d'un plan de transition visant à transférer les responsabilités de son groupe d'intervention navale à la marine libanaise. Elle a également continué à promouvoir le soutien des donateurs en vue de la création d'un régiment type de l'Armée libanaise qui travaillerait en étroite coordination avec elle à la mise en œuvre de la résolution 1701 (2006) du Conseil dans la zone d'opérations.

35. La FINUL s'est attachée à consolider l'autorité de l'État dans le sud du Liban en facilitant la participation des ministères centraux, ainsi qu'en renforçant la capacité des autorités locales de s'acquitter de leurs fonctions dans la zone d'opérations. À cette fin, elle a continué de collaborer activement au niveau central avec les principaux ministères et au niveau local avec les municipalités et les centres de développement social, ainsi qu'avec les dirigeants communautaires et les associations féminines. Elle a contribué au renforcement des capacités au moyen d'ateliers et d'activités de formation et de projets à petite échelle. Elle a réorienté ses activités d'assistance aux municipalités dans la zone d'opérations pour soutenir les initiatives de prévention de la propagation de la COVID-19.

Réalisation escomptée 1.1 : Existence d'un environnement stable et sûr dans le sud du Liban

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Absence d'incursions aériennes, maritimes ou terrestres et d'échanges de tirs le long de la Ligne bleue

1 589 violations de l'espace aérien (5 686 heures) et 1 275 violations de la Ligne bleue par voie terrestre ; 3 roquettes lancées en direction d'Israël depuis le Liban ; aucun coup de semonce (tir en l'air) tiré par les Forces de défense israéliennes ; 11 coups d'avertissement à l'aide d'autres munitions (pétards, grenades étourdissantes et fusées éclairantes) ; 11 jets de pierre contre la FINUL ; 5 jets de pierre le long de la Ligne bleue

Déploiement de l'Armée libanaise dans toute la région située au sud du Litani, y compris dans la partie de la ville de Ghajar et une zone adjacente situées au nord de la Ligne bleue

L'Armée libanaise a été déployée dans toute la région située au sud du Litani, à l'exception de la partie nord de Ghajar et de la zone adjacente situées au nord de la Ligne bleue. Les effectifs déployés comprenaient 2 brigades d'infanterie et 1 régiment d'intervention

Absence de personnel armé, d'armes et de matériel connexe dans la zone située entre la Ligne bleue et le Litani, à l'exception de ceux de l'Armée libanaise et de la FINUL	8 cas de port d'armes sans permis dans la zone d'opérations ; 785 chasseurs munis d'une arme
Participation des deux parties à des réunions tripartites et maintien de dispositifs de liaison et de coordination	Objectif atteint. Organisation de 6 réunions tripartites, associées à des activités de liaison et de coordination des deux côtés de la Ligne bleue 24 heures sur 24
Agrandissement de la zone exempte de mines et restes explosifs de guerre	Objectif atteint. 33 010 mètres carrés de terrain ont été déminés ; 2 483 mines antipersonnel ont été détruites par les équipes de déminage de la FINUL. En outre, 3 430 mètres carrés de terrain précédemment déminés ont été débroussaillés durant l'exercice considéré pour accroître la visibilité et garantir la sécurité des opérations
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre Observations</i>
966 240 jours-personne de patrouille motorisée autonome, avec moyens de réserve, d'intervention rapide, de reconnaissance, d'action et de protection militaire	987 061 Jours-personnes de patrouille motorisée autonome Le produit exécuté a été supérieur aux prévisions, des ajustements tactiques ayant été effectués conformément aux résolutions 2433 (2018) et 2485 (2019) du Conseil de sécurité, dans lesquelles le Conseil a demandé davantage de patrouilles pour renforcer la visibilité dans les zones sensibles et le long de la Ligne bleue
757 620 jours-personne aux postes d'observation armés autonomes	941 940 Jours-personne aux postes d'observation armés autonomes Le produit exécuté a été supérieur aux prévisions, des ajustements tactiques s'étant avérés nécessaires compte tenu de l'évolution de l'environnement opérationnel et de la situation sur le plan de la sécurité
550 heures de patrouille aérienne le long de la Ligne bleue et de vol de reconnaissance dans la zone d'opérations	727 Heures de patrouille aérienne le long de la Ligne bleue et de vol de reconnaissance Le produit exécuté a été supérieur aux prévisions, des ajustements tactiques ayant été effectués conformément à la résolution 2373 (2017) du Conseil de sécurité pour renforcer la couverture aérienne de terrains inaccessibles par voie terrestre et mettre en train les patrouilles de nuit
810 heures de vol pour la constatation des problèmes et les mouvements opérationnels au titre du transport du matériel de combat, des missions de reconnaissance, des fonctions de commandement et de contrôle et des activités de liaison et de formation	356 Heures de vol Le produit exécuté a été inférieur aux prévisions car, à cause des restrictions de vol liées à la pandémie de COVID-19, les vols-navettes réguliers à l'appui du secteur Est ont été annulés et les activités de liaison en

		dehors de la zone d'opérations ont été réduites à partir du 16 mars 2020
1 318 jours-navire de patrouille navale aux fins de la surveillance de la frontière maritime du Liban, y compris dans le cadre d'exercices opérationnels conjoints avec l'Armée libanaise	1 373	Jours-navire de patrouille navale Le produit exécuté a été supérieur aux prévisions en raison de la nécessité opérationnelle de surveiller la frontière maritime du Liban
300 heures de vol aux fins des activités de patrouille d'interception et des opérations dans la zone d'opérations maritimes	186	Heures de vol Le produit exécuté a été inférieur aux prévisions en raison du non-fonctionnement d'un des deux hélicoptères maritimes et de mauvaises conditions météorologiques durant les mois d'hiver
234 240 jours-personne aux fins des activités opérationnelles coordonnées avec l'Armée libanaise	202 255	Jours-personne aux fins d'activités opérationnelles coordonnées Le produit exécuté a été inférieur aux prévisions en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19
Organisation de 950 exercices, séminaires, ateliers, conférences et stages de formation communs ou coordonnés avec les éléments terrestres et maritimes de l'Armée libanaise en vue de renforcer leurs capacités tactiques et opérationnelles et d'améliorer la coordination entre l'Armée libanaise et la FINUL sur les plans opérationnel et tactique, de façon à accroître l'efficacité des opérations combinées	1 545	Exercices de formation communs coordonnés avec l'Armée libanaise, notamment avec la marine libanaise, dont 592 stages, exercices et ateliers à l'intention des forces terrestres et 953 stages, exercices, ateliers et cours à l'intention des forces maritimes
Établissement de 3 rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité, complétés par des rapports ponctuels sur des questions particulières intéressant le Conseil	3	Rapports
Liaison quotidienne et hebdomadaire, communication et échange d'informations avec les deux parties sur des questions liées à la mise en œuvre de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité qui exigent une attention immédiate	Oui	Tenue régulière de réunions bilatérales avec chacune des parties sur les questions intéressant le mécanisme tripartite, liaison quotidienne assurée par le service de liaison et le secrétariat du mécanisme tripartite, et organisation régulière de réunions à un niveau hiérarchique élevé avec les parties
Réunions tripartites mensuelles présidées et appuyées par la FINUL	6	Réunions tripartites Le nombre de réunions tripartites a été inférieur aux prévisions, les parties n'étant pas disponibles
Fourniture, selon que de besoin, de services de secrétariat aux réunions du sous-comité tripartite soutenu par la FINUL, y compris sur les questions	Non	Aucune réunion du sous-comité tripartite Le sous-comité tripartite ne s'est pas réuni en raison d'un désaccord entre les parties

relatives à la Ligne bleue, aux fins du balisage clair de cette ligne, et prestation d'un appui aux réunions bilatérales avec les parties, le cas échéant

Organisation, selon que de besoin, d'enquêtes sur les violations présumées de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité et sur les autres faits qui risquent d'exacerber les tensions dans la zone d'opérations, et suivi de l'application des recommandations, y compris des mesures prises par les parties pour éviter que ces faits ne se reproduisent

Contacts quotidiens avec les autorités et les responsables locaux en vue de mieux faire accepter les tâches confiées à la Force, notamment de recenser les éventuels sujets de discorde entre la FINUL et la population locale, de donner suite aux plaintes et préoccupations exprimées par les habitants de la zone d'opérations et d'assurer une communication stratégique quotidienne sur les activités visant à renforcer la confiance

Réunions hebdomadaires et ponctuelles avec les autorités libanaises et israéliennes, les représentants et représentantes du corps diplomatique et les bureaux des Nations Unies sur les moyens à mettre en œuvre pour mieux faire comprendre le mandat, le rôle et les activités de la FINUL

Réunions d'information à l'intention des États Membres, des pays fournisseurs de contingents et des pays donateurs portant sur des questions opérationnelles intéressant la FINUL, la coopération avec l'Armée libanaise et le renforcement de capacités de cette dernière aux fins de l'application de la résolution 1701 (2006)

Suivi et analyse quotidiens de la couverture médiatique des activités de la FINUL et de l'actualité régionale, y compris par les médias sociaux locaux, les quotidiens et périodiques locaux et internationaux, les médias électroniques et la presse en ligne ; diffusion quotidienne, le matin et l'après-midi, de résumés de l'actualité ; revue quotidienne et hebdomadaire des médias locaux, régionaux et internationaux ; analyse hebdomadaire des tendances observées dans les médias en ce qui concerne la FINUL

Un appui a été fourni pour la tenue régulière de réunions bilatérales avec chaque partie sur les questions relatives au mécanisme tripartite

- | | |
|----------------|---|
| 10 | Enquêtes engagées, dont 6 ont été achevées et 4 étaient en cours |
| 7 | Réunions hebdomadaires en moyenne tenues avec les autorités civiles locales, les autorités religieuses, les directeurs et directrices des institutions publiques et des représentants et représentantes de la société civile pour répondre aux préoccupations de la population locale et débattre de l'action menée par la FINUL eu égard aux collectivités locales |
| Chaque semaine | Réunions |
| 357 | Visites |
| 63 | Délégations de haut niveau |
| 294 | Autres délégations |
| 4 | Réunions de coordination tenues avec les principaux partenaires de la communauté internationale dans le cadre du processus de dialogue stratégique |
| 5 | Réunions d'information organisées à l'intention des représentants des pays fournisseurs de contingents et des membres du Conseil de sécurité |
| 252 | Notes sur l'actualité |
| 50 | Revue de presse hebdomadaires |
| 252 | Résumés de l'actualité diffusés le matin |
| 252 | Faits marquants de l'actualité |
| 21 | Communiqués de presse |
| 148 | Déclarations à la presse |
| 4 000 | Dépêches sous forme d'alerte ou en temps réel |

<p>Contacts quotidiens avec les médias locaux et internationaux au Liban et en Israël, organisation de la couverture médiatique des activités de la FINUL (manifestations, visites, entretiens et points de presse), diffusion de communiqués de presse et de photographies illustrant ces activités et publication quotidienne des dernières nouvelles en anglais et en arabe sur le site Web de la FINUL et sur les médias sociaux</p>	<p>620 Exposés sur les activités, analyses et tendances liées aux médias</p>
<p>Production de 26 épisodes audio bilingues, de 40 histoires vidéo et de 24 documentaires vidéo courts tenant compte des questions de genre en vue de leur diffusion sur les chaînes de radio et de télévision locales ainsi que sur les sites Internet officiels (site Web de la FINUL, médias sociaux et UNifeed), notamment des séries radiophoniques et des spots et documentaires télévisés sur des sujets donnés touchant le mandat, les opérations et les activités de maintien de la paix de la Force, et sur la coordination de celle-ci avec l'Armée libanaise</p>	<p>620 Activités médiatiques (principalement des visites et des entretiens)</p> <p>116 Activités couvertes au moyen de photos, de vidéos, d'émissions radiophoniques ou de produits multimédias</p> <p>108 Articles publiés sur le site Web de la FINUL</p> <p>169 Communiqués de presse et déclarations à la presse</p> <p>1 160 Articles publiés sur les médias sociaux</p> <p>44 Vidéos en anglais et en arabe diffusées sur le site Web de la FINUL et les médias sociaux</p> <p>132 Documentaires courts diffusés sur 3 chaînes de télévision nationales (NBN, NEW TV et OTV)</p> <p>1 160 Messages promotionnels de 30 secondes diffusés pour ces documentaires</p> <p>28 Messages publicitaires intitulés « Discover UNIFIL », diffusés 1 470 fois sur 3 chaînes de télévision nationales, ainsi que sur le site Web de la FINUL et les médias sociaux</p> <p>25 Épisodes de 10 minutes en arabe de l'émission « Salam from the South », diffusés sur 5 stations de radio et des plateformes de communication numérique</p>
<p>Neutralisation des mines et munitions non explosées afin d'ouvrir des voies d'accès en vue du marquage de la Ligne bleue et autour des positions des Nations Unies</p>	<p>Oui En tout 33 010 mètres carrés de terrain ont été déminés par les équipes de déminage de la FINUL. Durant les opérations de déminage, 2 483 mines antipersonnel ont été découvertes puis détruites dans des sites le long des itinéraires de patrouille près des positions 6-50 et 4-28 des Nations Unies. La FINUL a également procédé à la dépollution par détection visuelle et débroussaillage d'une zone suspecte située près de la position 1-32A des Nations Unies ; 3 430 mètres carrés de terrain ont ainsi été dépollués</p> <p>Non Aucune opération de déminage visant à ouvrir des voies d'accès aux fins du marquage de la Ligne bleue n'a été menée en raison d'un désaccord entre les parties sur l'établissement de nouvelles balises démarquant la Ligne bleue</p>
<p>Sensibilisation au danger des mines et munitions non explosées au moyen de séances d'information organisées à l'intention du personnel des Nations</p>	<p>3 Séances de formation et de sensibilisation sur les impératifs de sécurité relatifs aux mines terrestres et aux restes explosifs de guerre</p>

Unies, des acteurs du secteur humanitaire œuvrant sous l'égide des Nations Unies et des communautés locales

- 7 Réunions de sensibilisation au danger des engins explosifs
- 19 Réunions de coordination tenues avec le Centre libanais de lutte antimines sur la sensibilisation au danger des engins explosifs visant à aider les collectivités et les écoles locales

Réalisation escomptée 1.2 : Normalisation de l'exercice, par le Gouvernement libanais, de son autorité dans le sud du Liban

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Les 134 conseils municipaux en place dans la zone d'opérations de la FINUL sont pleinement opérationnels, de même que les institutions civiles et religieuses

Objectif atteint. Malgré les retards constatés dans la mise à disposition de fonds publics, les municipalités ont continué d'accorder la priorité à la fourniture de services essentiels à la population. Les élections municipales partielles prévues le 27 octobre 2019 (concernant 9 municipalités dans la zone d'opérations de la Force) ont été reportées en raison des restrictions imposées dans le contexte des manifestations nationales. En mars 2020, les municipalités ont tourné leur attention vers la lutte contre la propagation de la pandémie de COVID-19

Le soutien au rôle joué par le Gouvernement libanais, ses ministères et ses institutions dans le sud du Liban est renforcé

Objectif atteint. La FINUL s'est entretenue avec des représentants des ministères afin de comprendre les besoins et les problèmes propres à chaque secteur. Elle a rencontré les directeurs de plusieurs centres de développement social situés dans la zone d'opérations pour étudier les modalités d'une collaboration dans le cadre d'activités communes. Elle a également organisé des ateliers de renforcement des capacités à l'intention des équipes de la défense civile et des responsables des Forces de sécurité intérieure. Elle a aidé le Gouvernement libanais à mettre en œuvre les mesures de lutte contre la pandémie par des projets à effet rapide

L'Armée libanaise empêche la présence de toute autorité échappant au contrôle de l'État libanais

Objectif atteint. L'Armée libanaise a assuré le service de 21 postes de contrôle (17 permanents ou 4 provisoires) en moyenne et effectué environ 16 patrouilles motorisées par jour

Les capacités de coordination civilo-militaire de l'Armée libanaise sont renforcées

Objectif atteint. Des efforts ont été faits pour consolider les moyens de coopération civilo-militaire de l'Armée libanaise, mais les progrès ont été entravés par les restrictions imposées dans le contexte des manifestations nationales et de la pandémie de COVID-19

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre* *Observations*

Tenue de réunions bimensuelles avec les autorités centrales libanaises, dont les ministères chargés de fournir des services publics, sur l'extension du

Oui Tenue de réunions périodiques avec les autorités libanaises au niveau national, y compris les ministères

pouvoir du Gouvernement libanais dans le sud du Liban, ainsi qu'avec les organismes publics régionaux chargés de fournir des services publics à la population du sud du Liban, à l'appui de la mise en œuvre des priorités et stratégies nationales

Fourniture de conseils au Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban, à d'autres bureaux, organismes, fonds et programmes des Nations Unies, aux représentants du corps diplomatique et aux organisations non gouvernementales sur l'application systématique et intégrée de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité et d'autres résolutions et sur la situation générale dans le sud du Liban, en particulier les conditions de sécurité dans la zone d'opérations de la FINUL, coordination des activités avec ces entités et communication avec les donateurs potentiels

Liaison et coordination, dans le cadre de réunions et de groupes de travail, avec les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales internationales et locales intervenant dans le sud du Liban en ce qui concerne la mise en œuvre des programmes, l'échange d'informations et la planification des interventions d'urgence, s'agissant notamment du relèvement, du développement et d'autres questions intersectorielles

Planification des interventions d'urgence pour la protection des civils, en tenant compte des questions de genre

Prestation aux autorités locales de conseils sur l'élaboration de projets à financer par des donateurs externes et de conseils techniques sur la gestion des projets, et lancement d'initiatives spéciales destinées à aider les administrations locales à exercer leurs responsabilités

Tenue de 4 réunions en moyenne par mois avec les unions des municipalités du Sud-Liban sur les questions intéressant la population locale, l'accent étant mis sur l'atténuation des répercussions de la crise économique

Rencontres avec l'union des municipalités de Tyr pour examiner les capacités et les rôles des diverses parties prenantes dans l'action menée face aux catastrophes qui ont frappé le district de Tyr, et avec d'autres autorités libanaises au sujet de la pandémie de COVID-19

Oui Tenue de réunions mensuelles de coordination avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le Bureau de la Coordonnatrice résidente des Nations Unies, l'équipe de pays des Nations Unies et l'équipe de pays pour l'action humanitaire, et participation aux travaux communs relevant du cadre stratégique de l'ONU

Oui Tenue de réunions bilatérales et de réunions de groupe de travail avec les entités des Nations Unies sur diverses questions, y compris l'atténuation des répercussions de la crise économique et l'appui aux initiatives de lutte contre la propagation de la pandémie de COVID-19

8 Réunions d'information sur la protection des civils organisées à l'intention des nouveaux membres du personnel civil et du personnel militaire. Le 2 mai, la FINUL a adopté son plan d'action révisé pour la protection des civils

Oui Contacts quotidiens avec les autorités locales concernant d'autres possibilités de financement, et communications avec des donateurs internationaux et libanais à l'appui d'initiatives dans la zone d'opérations

Au total, 119 agents de la défense civile libanaise et 24 membres des Forces de sécurité intérieure ont participé à des activités de renforcement des capacités. Les activités de perfectionnement prévues en avril, mai et juin

Coordination avec l'Armée libanaise et fourniture d'aide à celle-ci en vue de renforcer ses capacités dans le cadre du dialogue stratégique, notamment aux fins du déploiement d'un régiment type, du renforcement des moyens navals de la Marine libanaise et de l'amélioration des activités de coordination et de communication civilo-militaires

Exécution de 25 projets à effet rapide visant à étendre l'autorité de l'État, à améliorer l'accès aux services de base, à appuyer les opérations de la Force et à faire adhérer la population locale au mandat de la FINUL, ainsi qu'à favoriser les initiatives en matière de gestion des conflits et les mesures de confiance

Tenue de réunions et organisation de campagnes de sensibilisation, de manifestations et d'activités d'information à l'intention de la population locale, afin de favoriser, au moyen de messages stratégiques, l'établissement de partenariats entre les autorités, institutions et groupes locaux et les organisations non gouvernementales internationales et locales, les composantes de la FINUL et les organismes des Nations Unies, et de faire avancer la réalisation des objectifs des Nations Unies ; appui, amélioration et extension du renforcement des capacités, de la diffusion de l'information et de la sensibilisation par le biais de formations

2020 ont été annulées en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19

- 15 Réunions de coordination et réunions de groupe de travail tenues avec les donateurs et des donateurs potentiels

Les travaux d'aménagement du quartier général du régiment type et l'élaboration du plan de transfert partiel des responsabilités du Groupe d'intervention navale de la FINUL à la marine libanaise ont été retardés en raison de la situation économique et politique du pays, des restrictions du budget de l'Armée libanaise et des restrictions imposées dans le contexte des manifestations nationales et de la pandémie de COVID-19

- 41 Projets à effet rapide (15 concernant l'extension de l'autorité de l'État, l'éducation civique et le renforcement des capacités ; 12 visant à étendre l'accès aux services essentiels d'éducation, d'alimentation en eau, d'assainissement et de santé ; 14 visant à favoriser les initiatives de gestion des conflits et de renforcement de la confiance, dont 11 concernant les mesures locales de prévention de la COVID-19)

Le produit exécuté a été supérieur aux prévisions car la stratégie de la Force était de faire plus en dépensant moins en menant des projets moins coûteux et en encourageant le cofinancement avec les partenaires locaux, les pays fournisseurs de contingents et d'autres, ce qui a permis d'entreprendre des projets supplémentaires

- Oui La FINUL a organisé des activités de sensibilisation à l'intention des enfants (visites d'écoles et exposés sur la FINUL, célébration de journées importantes comme la Journée mondiale de l'eau, la Journée mondiale de l'enfance et la Journée internationale des femmes), des jeunes (exposés sur le mandat et le rôle de la FINUL), des femmes (renforcement des capacités, manifestations autour de l'alimentation et de l'artisanat local) et dans l'intérêt général de la population

Plusieurs manifestations prévues au premier trimestre de l'année ont été annulées à cause des restrictions liées à la pandémie de COVID-19

Conduite d'un sondage d'opinion dans la zone d'opérations de la FINUL

Dans le cadre de campagnes publiques d'information trimestrielles, impression et distribution de 23 000 prospectus, 10 000 brochures, dont des brochures en format poche, et 15 000 dépliants, organisation de points et conférences de presse et publication de communiqués de presse, diffusion d'émissions radiophoniques et de spots vidéo, réalisation de reportages et d'expositions photographiques et diffusion de photographies, et publication de fils d'actualité périodiques sur les activités et le mandat de la FINUL

Publication de 3 numéros (60 000 exemplaires) de la revue trimestrielle d'information en anglais et en arabe sur les activités de la FINUL et des organismes des Nations Unies dans l'ensemble de la zone d'opérations, à l'intention de la population et des autorités locales, des institutions, des médias et de la communauté internationale, et de 20 000 exemplaires en arabe et 2 000 en anglais du calendrier annuel

- | | | |
|--------|--|--|
| 1 | Sondage d'opinion | Les principales conclusions du sondage ont été communiquées à l'équipe dirigeante de la Force en avril 2020. Les conclusions des années précédentes continuent d'être transmises au personnel nouvellement arrivé dans le cadre des activités de sensibilisation au conflit et aux différences culturelles |
| 5 500 | Prospectus (en 24 langues) destinés aux soldats de la paix | |
| Non | Aucune brochure en format poche | |
| Non | Aucune brochure et aucun dépliant | Le produit exécuté a été inférieur aux prévisions parce que les activités d'information ont été principalement menées en ligne (services de diffusion) en raison des restrictions de déplacement liées à l'épidémie de COVID-19 |
| 49 | 49 exposés multimédias en anglais et en arabe mis en ligne | Tenue à jour continue du site Web de la FINUL et de ses comptes sur les médias sociaux (Facebook, Twitter et YouTube en anglais et en arabe, et Flickr et Instagram en anglais uniquement) |
| 32 | Graphismes animés avec légendes mis en ligne | |
| 63 | Cartes de citation conçues | |
| 14 | Infographies conçues ou actualisées ; 1 exposition photo virtuelle ; 8 cartes électroniques ; 5 bannières numériques sur le thème « #WomenInPeacekeeping » | |
| 1 | Numéro de la revue d'information <i>Al Janoub</i> (20 000 exemplaires en anglais et en arabe) | Le produit exécuté a été inférieur aux prévisions en raison des restrictions imposées dans le contexte des manifestations nationales et de la pandémie de COVID-19 |
| 22 000 | Exemplaires du calendrier 2020 (2 000 en anglais et 20 000 en arabe) | |
| 10 000 | Exemplaires des calendriers d'une page de la FINUL en anglais | |

Composante 2 : appui

36. Au cours de l'exercice considéré, la composante Appui de la Force a fourni des services logistiques, financiers et administratifs et un soutien en matière de sécurité efficaces et rationnels à un effectif moyen réel de 10 074 membres de contingents et

825 membres du personnel civil pour aider la mission à s'acquitter de son mandat en exécutant les produits correspondants.

37. Les services d'appui couvraient tous les domaines : administration des ressources humaines, finances, budget et communication de l'information financière, soins de santé, informatique et communications, transports, suivi et gestion de l'approvisionnement en rations, en carburant et en fournitures générales, et services de sécurité destinés à l'ensemble du personnel de la FINUL. Les états de paie du personnel recruté sur le plan national et du personnel en tenue ont continué d'être établis par le Bureau d'appui commun de Koweït.

Réalisation escomptée 2.1 : Fourniture à la Force de services d'appui rapides, effectifs, efficaces et responsables

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Pourcentage des heures de vol approuvées qui ont été utilisées (les opérations de recherche et de sauvetage et les évacuations sanitaires primaires et secondaires ne sont pas comptabilisées) (2017/18 : 88 % ; 2018/19 : 98 % ; 2019/20 : ≥ 90 %)

80 %

Le pourcentage des heures de vol utilisées a été inférieur aux prévisions, les opérations aériennes ayant été réduites compte tenu des restrictions liées à la pandémie de COVID-19

Pourcentage annuel moyen des postes autorisés soumis à un recrutement international qui ne sont pas pourvus (2017/18 : 5,1 % ; 2018/19 : 5,9 % ; 2019/20 : ≤ 5 %)

7 %

Le pourcentage des postes non pourvus a été supérieur aux prévisions en raison des restrictions de déplacement liées à la pandémie de COVID-19

Pourcentage annuel moyen de femmes parmi le personnel civil recruté sur le plan international (2017/18 : 33 % ; 2018/19 : 34 % ; 2019/20 : ≥ 37 %)

37 %

Nombre moyen de jours nécessaires à la sélection des candidats recrutés sur liste de réserve, pour les postes soumis à recrutement international (2017/18 : 16 jours ouvrables à partir de la date limite de dépôt des candidatures ; 2018/19 : 26 jours ouvrables à partir de la date limite de dépôt des candidatures ; 2019/20 : ≤ 101 jours civils à partir de la publication des avis de vacance pour les postes de classe P-3 à D-1 et SM-3 à SM-7)

75 jours

Nombre moyen de jours nécessaires à la sélection des candidats recrutés par voie d'avis de vacance de poste spécifiques, pour tous les postes soumis à recrutement international (2017/18 : 141 jours ouvrables à partir de la date limite de dépôt des candidatures ; 2018/19 : 107 jours ouvrables à partir de la date limite de dépôt des candidatures ; 2019/20 : ≤ 120 jours civils à partir de la publication des avis de vacance pour les postes de classe P-3 à D-1 et SM-3 à SM-7)

275 jours

Le nombre moyen de jours nécessaires à la sélection des candidats recrutés par voie d'avis de vacance de poste spécifiques a été supérieur aux prévisions parce que les candidatures ont été plus nombreuses que prévu et leur examen a donc pris plus de temps

Score global sur le tableau de bord environnemental de l'Administration (2017/18 : 76 ; 2018/19 : 82 ; 2019/20 : 100)

82 points

Le score enregistré a été inférieur aux prévisions parce que les besoins en électricité ont été importants de même

	<p>que les émissions de gaz à effet de serre qui en résultaient, l'alimentation électrique se faisant surtout au moyen de groupes électrogènes à diesel. Les mesures font apparaître une amélioration dans la production d'électricité, mais les besoins demeuraient importants. Le volume d'eau prélevé était très élevé, dans un pays souffrant d'une pénurie des ressources hydriques, en raison des fortes pertes d'eau du système de traitement des eaux. La consommation d'eau a continué de s'améliorer. La production de déchet était faible et, bien que la Force n'ait pas accès aux meilleures pratiques des décharges municipales, les taux de recyclage étaient élevés. Le compostage était bel et bien pratiqué mais pourrait être davantage développé. La FINUL a obtenu de bons résultats pour ce qui est de l'« impact plus large », mais l'application des mesures héritées du passé, des mesures correctives et des mesures de préservation de l'environnement s'est légèrement dégradée en raison des contraintes liées à la pandémie de COVID-19</p>
<p>Pourcentage de problèmes liés à l'informatique et aux communications réglés selon les délais fixés en fonction du degré de gravité (grave, moyennement grave, pas grave) (2017/18 : 88 % ; 2018/19 : 86 % ; 2019/20 : ≥ 85 %)</p>	<p>92 %</p>
<p>Respect de la politique de gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le terrain (2017/18 : 90 % ; 2018/19 : 80 % ; 2019/20 : 100 %)</p>	<p>90 %</p> <p>Le pourcentage a été plus faible que prévu, les activités dans ce domaine, comme les évaluations in situ, ayant été perturbées en raison des restrictions de déplacement liées à la pandémie de COVID-19. Il n'y pas eu de conséquences importantes, aucun accident notable n'ayant été signalé durant l'exercice considéré</p>
<p>Score global concernant l'indice de performance de l'Administration en matière de gestion du matériel, sur la base de 20 indicateurs clefs de résultats (2017/18 : 1 826 ; 2018/19 : 1 877 ; 2019/20 : ≥ 1 800)</p>	<p>1 950</p>
<p>Écart par rapport au plan de gestion de la demande : quantités prévues, commandes passées en temps voulu, délais de livraison (2017/18 : sans objet ; 2018/19 : 2 % ; 2019/20 : ≤ 20 %)</p>	<p>11 %</p>
<p>Pourcentage, au 30 juin, de membres des contingents dont l'hébergement est fourni par l'ONU et est conforme aux normes, comme prévu dans le mémorandum d'accord (2017/18 : 100 % ; 2018/19 : 100 % ; 2019/20 : 100 %)</p>	<p>100 %</p>
<p>Respect par les fournisseurs des normes de l'ONU relatives à la livraison et à la qualité des rations ainsi qu'à la gestion des stocks (2017/18 : 99 % ; 2018/19 : 99 % ; 2019/20 : ≥ 95 %)</p>	<p>97 %</p>

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Amélioration des services		
Mise en œuvre du plan d'action pour l'environnement dans l'ensemble de la zone de la mission, conformément à la stratégie environnementale de l'Administration	Oui	Le plan d'action pour l'environnement a été mis en application dans l'ensemble de la zone de la mission, conformément à la stratégie
Appui à la mise en œuvre de la stratégie et du plan détaillé de gestion de la chaîne d'approvisionnement de l'Administration	Oui	Le plan détaillé et la stratégie ont été mis en application
Services d'audit et de contrôle des risques et de la conformité		
Suite donnée aux recommandations d'audit en souffrance ayant été acceptées par la direction	9	Recommandations du Comité des commissaires aux comptes appliquées
	12	Recommandations du Comité des commissaires aux comptes en cours d'application
	5	Recommandation du Comité des commissaires aux comptes devenues caduques
	9	Recommandations du Bureau des services de contrôle interne appliquées
	16	Recommandations du Bureau des services de contrôle interne en cours d'application
Transports aériens		
Exploitation et entretien de 7 hélicoptères	7	Hélicoptères (1 appareil commercial et 6 appareils militaires)
Autorisation d'un total prévisionnel de 1 360 heures de vol (soit 500 effectuées par des prestataires commerciaux et 860 par des prestataires militaires) pour tous les services (transport de passagers, fret, opérations de patrouille et d'observation, missions de recherche et de sauvetage et évacuations sanitaires primaires et secondaires)	1 083	Heures de vol (313 effectuées par un prestataire commercial, 770 par un prestataire militaire) Le produit exécuté a été inférieur aux prévisions en raison des restrictions de déplacement liées à la pandémie de COVID-19
Contrôle des normes de sécurité aérienne pour 7 appareils et 24 aérodromes et zones d'atterrissage	7	Appareils
	24	Zones d'atterrissage pour hélicoptères
Services budgétaires, financiers et de communication de l'information		
Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services budgétaires, financiers et comptables concernant un budget de 485,2 millions de dollars	479,9	Millions de dollars (budget approuvé)
Appui à l'établissement de la version définitive des états financiers annuels de la Force, conformément aux Normes comptables internationales pour le	Oui	

secteur public et au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'ONU

Services relatifs au personnel civil

Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services de gestion des ressources humaines à un maximum de 888 civils (225 agents recrutés sur le plan international et 633 recrutés sur le plan national), notamment d'un appui en ce qui concerne le traitement des indemnités, prestations et avantages, le recrutement, la gestion des postes, l'établissement du budget et la gestion de la performance

Organisation d'activités de formation dans la zone de la mission (bénéficiaires : 1 473 membres du personnel civil) et appui à la formation organisée à l'extérieur de la zone de la mission (bénéficiaires : 74 membres du personnel civil)

Appui au traitement de 121 demandes de voyage dans la zone de la mission et de 120 demandes de voyage en dehors de la zone de la mission à des fins autres que la formation ainsi que 74 demandes de voyage à des fins de formation présentées par des membres du personnel civil

Services d'ingénierie et de gestion des installations et des infrastructures

Services d'entretien et de réparation des installations de 52 sites de la mission, soit au total 1 511 bâtiments préfabriqués et 949 bâtiments en dur

Exécution de 8 projets de construction, de rénovation et d'aménagement, y compris l'entretien de 100 km de voies d'accès aux positions militaires

825	Membres du personnel civil (effectif moyen réel)
239	Agents recruté sur le plan international (effectif moyen réel)
586	Agents recrutés sur le plan national (effectif moyen réel)
1 321	Participants à des cours organisés dans la zone de la mission
51	Participants à des cours organisés à l'extérieur de la zone de la mission Le produit exécuté a été inférieur aux prévisions à cause des restrictions de déplacement et du fait que plusieurs stages ont été annulés compte tenu des restrictions liées à la pandémie de COVID-19
32	Demandes de voyage dans la zone de la mission à des fins autres que la formation
70	Demandes de voyage en dehors de la zone de la mission à des fins autres que la formation
51	Demandes de voyage à des fins de formation Le produit exécuté a été inférieur aux prévisions à cause des restrictions de déplacement et du fait que plusieurs stages ont été annulés compte tenu des restrictions liées à la pandémie de COVID-19
52	Sites
1 432	Bâtiments préfabriqués
751	Bâtiments en dur Le produit exécuté a été inférieur aux prévisions, des services d'entretien n'ayant pas été assurés en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19
6	Projets de construction, de rénovation et d'aménagement exécutés
Non	Aucuns travaux d'entretien sur les voies d'accès aux positions militaires Le produit exécuté a été inférieur aux prévisions, les priorités ayant été revues et les

		travaux d'entretien reportés à l'exercice suivant afin de financer les dépenses plus élevées que prévu au titre du personnel recruté sur le plan national
Exploitation et entretien de 168 groupes électrogènes appartenant à l'ONU, de 15 petites centrales solaires ayant une puissance totale de 363 kW, et de 2 raccordements au réseau électrique à Beyrouth par un fournisseur local	118	Groupes électrogènes appartenant à l'ONU
	14	Petites centrales solaires (puissance totale : 363 kW)
	2	Raccordements au réseau électrique à Beyrouth
		Le produit exécuté a été inférieur aux prévisions, 22 groupes électrogènes ayant été comptabilisés en pertes, 9 déclarés excédentaires et 19 gardés en réserve ; 1 centrale solaire devait être installée à la fin de l'exercice considéré
Exploitation et entretien d'installations d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux appartenant à l'ONU (14 puits et points d'eau dans 13 sites, ainsi que 11 stations d'épuration et de traitement des eaux dans 9 sites), auxquelles s'ajoutent 3 puits pour lesquels des marchés ont été conclus avec des fournisseurs locaux	14	Puits et points d'eau dans 13 sites
	11	Stations d'épuration et de traitement des eaux dans 9 sites
	3	Puits faisant l'objet de marchés conclus avec des fournisseurs locaux
Évacuation et traitement des eaux usées de 52 sites (exploitation et entretien de 22 stations d'épuration des eaux usées appartenant à l'ONU et réparties sur 12 sites, ainsi que de 80 fosses septiques situées dans toute la zone de la mission) et collecte et élimination des déchets solides sur 45 sites	52	Sites
	21	Stations d'épuration des eaux usées appartenant à l'ONU
	12	Sites entretenus
	80	Fosses septiques
	45	Sites entretenus
Fourniture de services de nettoyage, d'entretien des périmètres et de lutte phytosanitaire dans 10 sites et de services de blanchisserie et de restauration dans 1 site	Oui	
Services de gestion du carburant		
Gestion de l'approvisionnement et du stockage de 20,3 millions de litres de carburant (615 721 pour les opérations aériennes, 4 121 444 pour les transports terrestres et 15 602 988 pour les groupes électrogènes et d'autres installations) et de lubrifiants dans les points de distribution et les installations de stockage dans 31 sites	21 630 569	Litres de carburant en tout
	541 003	Litres pour les opérations aériennes
	4 356 780	Litres pour les transports terrestres
	16 732 786	Litres pour les groupes électrogènes et d'autres installations
Services relatifs aux technologies géospatiales, à l'informatique et aux télécommunications		
Mise à disposition de 965 radios portatives, 785 radios mobiles pour véhicules et 360 radios fixes, et fourniture de services d'appui connexes	918	Radios portatives
	668	Radios mobiles
	196	Radios fixes

		Le produit exécuté a été inférieur aux prévisions, le réseau VHF ayant été rationalisé et le système de chiffrement VHF et le réseau HF mis hors de service
Exploitation et entretien d'un site de production radiophonique	Oui	
Exploitation et maintenance d'un réseau de téléphonie, de télécopie, de visioconférence et d'échange de données, comprenant 3 microterminaux VSAT, 11 centraux téléphoniques et 67 liaisons hertziennes, et gestion de 110 forfaits pour téléphone satellitaire et de 750 forfaits pour téléphones mobiles	3	Microterminaux VSAT
	2	Centraux téléphoniques
	66	Liaisons hertziennes
	110	Forfaits pour téléphone satellitaire
	750	Forfaits pour téléphones mobiles
		Le produit exécuté a été inférieur aux prévisions car on est passé des centraux téléphoniques au téléphone logiciel
Fourniture de 1 119 ordinateurs et de 283 imprimantes pour un effectif moyen de 1 071 utilisateurs civils et en tenue, ainsi que de 841 appareils et 77 imprimantes destinés aux membres des contingents, et fourniture de services d'appui connexe et d'autres services communs	1 141	Ordinateurs destinés au personnel civil et au personnel en tenue
	283	Imprimantes destinées au personnel civil et au personnel en tenue
	841	Ordinateurs destinés aux membres des contingents
	77	Imprimantes destinées aux membres des contingents
		Le produit exécuté a été supérieur aux prévisions, des ordinateurs portables supplémentaires ayant dû être fournis au personnel en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19
Exploitation et maintenance de 52 réseaux locaux et réseaux étendus pour 52 sites	52	Réseaux locaux
Analyse de données géospatiales portant sur une surface de 1 300 km ² , mise à jour des couches topographiques et thématiques et production de 300 cartes	1 026	Km ²
		La surface couverte a été inférieure aux prévisions car la priorité a été donnée à certaines zones situées le long de la Ligne bleue afin d'évaluer les activités opérationnelles
	221	Cartes
		Le nombre de cartes produites a été inférieur aux prévisions, la demande de cartes de la composante militaire ayant été plus faible que prévu en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19
Services médicaux		
Exploitation et entretien des installations médicales appartenant à l'ONU (1 hôpital de niveau I+) et	1	Hôpital de niveau I+ appartenant à l'ONU à Naqoura

appui aux installations médicales appartenant aux contingents (15 dispensaires de niveau I et 1 hôpital de niveau I+) sur 16 sites

Gestion de dispositifs d'évacuation sanitaire secondaire vers 5 installations médicales (1 de niveau III et 4 de niveau IV) dans la zone de la mission et vers 2 en dehors de celle-ci (de niveau IV)

Services de gestion de la chaîne d'approvisionnement

Prestation, dans la limite des pouvoirs délégués, d'un appui à la planification et à la recherche de fournisseurs aux fins de l'achat de biens et de marchandises d'un montant estimé à 41,1 millions de dollars

Réception, gestion et redistribution d'un maximum de 6 155 tonnes de marchandises dans la zone de la mission

Dans la limite des pouvoirs délégués, gestion et comptabilisation des immobilisations corporelles, des stocks avec ou sans valeur marchande et des équipements dont la valeur est inférieure au seuil d'immobilisation, d'un coût historique total de 121 millions de dollars, et communication de l'information y relative

15 Dispensaires appartenant aux contingents

1 Hôpital de niveau I+ appartenant aux contingents

16 Sites

4 Installations médicales dans la zone d'opérations (1 de niveau III et 3 de niveau IV)

Le produit exécuté a été inférieur aux prévisions car le contrat avec le Lebanese American University Medical Centre-Rizk Hospital (niveau IV) n'a pas encore été conclu

1 Installation médicale en dehors de la zone d'opérations

Le produit exécuté a été inférieur aux prévisions car le contrat avec 1 centre médical n'a pas encore été renouvelé, le memorandum d'accord devant encore être examiné et finalisé

34,8 Millions de dollars de biens et marchandises

Le produit exécuté a été inférieur aux prévisions car les nouveaux tarifs contractuels pour la fourniture de rations étaient plus favorables, les prix des carburants étaient plus faibles, les priorités ont été revues afin de financer les dépenses plus élevées que prévu au titre du personnel recruté sur le plan national et l'achat de fournitures, d'articles et de services supplémentaires pour le quartier général et les positions militaires de la FINUL en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19, y compris la part de la FINUL dans les coûts du dispositif d'évacuation sanitaire du système

4 130 Tonnes de marchandises

Le volume de marchandises a été inférieur aux prévisions, la relève des contingents ayant été suspendue en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19

129,2 Millions de dollars

Services relatifs au personnel en tenue

Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif maximum autorisé de 15 000 militaires	10 074	Membres des contingents (effectif moyen)
Inspection et vérification du matériel majeur appartenant aux contingents et contrôle du respect des normes relatives au soutien logistique autonome, et établissement de rapports à ce sujet, pour 49 unités militaires réparties dans 55 sites et pour 6 navires du Groupe d'intervention navale au titre du soutien autonome dans le port de Beyrouth	49	Unités militaires
	55	Sites
	6	Navires du Groupe d'intervention navale Les ajustements approuvés par les organes délibérants au titre des militaires et du personnel de police concernaient les opérations maritimes ou fluviales, la flotte de la Force ayant été ramené de 6 à 5 navires au début de 2020 (Groupe d'intervention navale). Le budget approuvé pour le Groupe d'intervention navale couvre désormais 5 navires. Toutefois, compte tenu de la situation économique et politique du pays, le transfert partiel des responsabilités à la marine libanaise a été fortement retardé ; la Force a donc conservé une flotte de 6 navires durant l'exercice considéré
Fourniture et stockage de rations, y compris de combat, et d'eau en bouteille pour un effectif moyen de 8 898 membres des contingents	8 721	Membres des contingents (effectif moyen) Le produit exécuté a été inférieur aux prévisions, le taux de vacance moyen effectif étant de 32,8 % (contre un taux de 31,4 % prévu dans le budget) compte tenu du rapatriement de 2 unités militaires, qui ont été remplacées tardivement par seulement 1 unité, comme suite à l'examen interne visant à déterminer les moyens militaires dont la Force a besoin pour s'acquitter au mieux de sa tâche
Appui au traitement des indemnités et des prestations pour un effectif moyen de 10 350 militaires et policiers	10 074	Membres des contingents (effectif moyen)
Appui au traitement de 727 demandes de voyage dans la zone de la mission et de 45 demandes de voyage en dehors de celle-ci à des fins autres que la formation et de 7 demandes de voyage à des fins de formation	912	Demandes de voyage dans la zone de la mission à des fins autres que la formation présentées par le personnel en tenue
	223	Demandes de voyage en dehors de la zone de la mission à des fins autres que la formation présentées par le personnel en tenue
	10	Demandes de voyage présentées par des militaires Le nombre des demandes de voyage traitées a été supérieur aux prévisions, les besoins opérationnels en personnel en tenue ayant été plus importants que prévu

Gestion des véhicules et services de transport terrestre

Exploitation et entretien de 791 véhicules appartenant à l'ONU (407 véhicules légers, 145 véhicules à usage spécial, 10 ambulances, 26 véhicules blindés de transport de troupes, 33 véhicules blindés, ainsi que 170 autres véhicules spécialisés, remorques et accessoires), de 2 258 véhicules appartenant aux contingents et de 4 ateliers de mécanique automobile, et mise à disposition de moyens de transport et de services de navettes

Location de 115 autobus appartenant à des entreprises privées pour le transport et la relève des contingents

Sécurité

Fourniture de services de sécurité 24 heures sur 24 dans toute la zone de la mission, dont des services de liaison et de protection rapprochée, jour et nuit, pour les hauts responsables de la Force et les visiteurs de marque

Évaluation de la sécurité des sites de l'ensemble de la mission (y compris de la sécurité des logements) ainsi que des risques de sécurité et des programmes relatifs à la sécurité

Tenue de 24 réunions d'information sur la sécurité, les comportements à adopter pour être à l'abri du danger dans la zone située au sud du Litani et les dispositifs destinés à assurer, en cas de crise, la sécurité des membres du personnel de l'ONU, des personnes à leur charge et des visiteurs et membres de délégations

Tenue de 10 réunions de formation initiale à la sécurité pour tous les membres de la Force et de 6 réunions pour le personnel du Groupe d'observateurs au Liban

804 Véhicules appartenant à l'ONU (429 véhicules légers, 137 véhicules à usage spécial, 10 ambulances, 26 véhicules blindés de transport de troupes, 33 véhicules blindés et 169 autres véhicules spécialisés, remorques et accessoires)

Le nombre de véhicules exploités et entretenus a été supérieur aux prévisions, la Force ayant reçu de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental des véhicules légers pour remplacer ceux qui devaient être comptabilisés en pertes après l'exercice considéré

2 258 Véhicules appartenant aux contingents

3 Ateliers

89 Autobus

Le nombre d'autobus loués a été inférieur aux prévisions, la relève des troupes ayant été suspendue en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19

Oui

Oui

15 Réunions d'information

Le nombre de réunions d'information tenues a été inférieur aux prévisions en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19

7 Séances de formation initiale à la sécurité organisées pour tous les membres de la FINUL

Non Aucune séance organisée pour le personnel du Groupe d'observateurs au Liban

Le nombre de séances de formation organisées a été inférieur aux prévisions en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19

Tenue de 12 exercices élémentaires d'évacuation des bâtiments en cas d'incendie et de formation à la lutte contre l'incendie à l'intention des responsables de la sécurité incendie (1 exercice annuel par zone)

Tenue de 6 exercices de sécurité incendie concernant les transports aériens et inspections de sécurité incendie dans les locaux de la Force et les bases aériennes

12 Exercices d'évacuation en cas d'incendie et séances de formation à la lutte contre l'incendie

7 Exercices de sécurité incendie concernant les transports aériens et inspections de sécurité incendie

Le nombre d'exercices organisés a été supérieur aux prévisions, un des exercices de sécurité incendie ayant été organisé en deux groupes pour permettre la distanciation physique dans le contexte de la pandémie de COVID-19

Déontologie et discipline

Mise en œuvre, à l'intention de l'ensemble du personnel militaire et civil, d'un programme de déontologie et de discipline comprenant des activités de formation, de prévention et de suivi, et formulation de recommandations concernant les mesures disciplinaires à prendre en cas de faute

Oui Bien qu'elle n'ait pas reçu d'allégations d'exploitation ou d'atteintes sexuelles, la FINUL a examiné et modifié son dispositif de prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles en prévision des conséquences éventuelles de la pandémie de COVID-19 et des effets de l'évolution de la conjoncture économique au Liban sur son personnel

Les commandants militaires ont été informés de leurs responsabilités en matière de déontologie et de discipline

Problématique femmes-hommes

Exécution du plan d'action de la Force concernant les femmes et la paix et la sécurité

Oui La FINUL a élaboré le plan d'action pour les femmes et la paix et la sécurité (2019-2020) en concertation avec ses composantes militaire et civile. Le plan a fait l'objet d'un suivi pendant l'exercice, d'un examen à mi-parcours et d'une évaluation à la fin du cycle. La FINUL était membre du comité directeur qui a établi le premier plan d'action national pour la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité et elle a aidé les autorités libanaises à appliquer celui-ci. En outre, elle a mis à jour chaque trimestre les indicateurs concernant les femmes et la paix et la sécurité sur le tableau de bord correspondant de l'Administration

Exécution d'un programme global d'intégration, dans les composantes civile et militaire, de la problématique femmes-hommes sur les plans stratégique, opérationnel et tactique

Oui La FINUL a créé une équipe spéciale de la problématique femmes-hommes et 3 équipes militaires de la problématique femmes-hommes, 1 par secteur. Ces équipes œuvraient aux niveaux opérationnel et tactique pour faire en sorte que la problématique femmes-hommes soit systématiquement prise en compte dans toutes les activités militaires et civiles de la Force. Sur le plan stratégique, la

		Force a établi une équipe intégrée de haut niveau sur la problématique femmes-hommes, composée des commandants de secteur, de la Réserve d'intervention du commandement de la Force et du Groupe d'intervention navale, ainsi que des responsables des unités civiles. Ceux-ci ont entériné le plan d'action pour les femmes et la paix et la sécurité (2019-2020), soutenu son application et veillé à l'intégration de la problématique femmes-hommes dans toutes les activités militaires et civiles
		La conseillère pour la problématique femmes-hommes a continué de participer aux réunions de l'équipe des hauts responsables, de l'équipe de coordination du dispositif de sécurité et de l'équipe de direction de la mission ainsi qu'aux réunions avec les responsables militaires de la FINUL pour veiller à l'intégration de la problématique femmes-hommes dans toutes les activités
Organisation d'activités de formation aux fins de la prise en compte systématique de la problématique femmes-hommes à l'intention de l'ensemble du personnel civil et militaire de la Force	11 242	Membres du personnel (4,3 % de femmes) Des stages de formation de formateurs ont été organisés pour les équipes militaires de la problématique femmes-hommes et les équipes féminines d'appui à l'évaluation des deux secteurs
	134	Formateurs certifiés comme coordonnateurs militaires pour les questions d'égalité femmes-hommes
	44	Participants (commandants)
VIH/sida		
Tenue de séances obligatoires de formation initiale et d'orientation à l'intention de 12 000 membres du personnel militaire et civil de la Force ainsi que des personnes à leur charge	11 612	Membres du personnel Le produit exécuté a été inférieur aux prévisions, les activités sur le terrain ayant été perturbées à cause de la pandémie de COVID-19
Activités d'encadrement et de formation sur la problématique femmes-hommes et les questions sociales à l'intention de 50 pairs éducateurs choisis parmi les membres du personnel de la Force	11	Pairs éducateurs sur la problématique femmes-hommes et les questions sociales
Élaboration et distribution de 17 types de supports d'information, d'éducation et de communication sur le VIH/sida adaptés à la situation locale	17	Types de supports d'information adaptés à la situation locale
Activités de formation et d'orientation à l'intention de 50 professionnels de la santé polyvalents concernant les directives, procédures et protocoles relatifs aux services de lutte contre le VIH/sida, aux mesures universelles de sécurité, au dépistage du VIH et à la prophylaxie post-exposition	57	Professionnels de la santé polyvalents

Poursuite de la prestation sur demande, à l'ensemble du personnel de la Force, de services fixes et mobiles de consultation et de dépistage volontaire et confidentiel, y compris l'organisation de campagnes de lutte contre les préjugés et la discrimination

Distribution de 255 000 préservatifs pour femmes et hommes aux fins de prévention du VIH et autres infections sexuellement transmissibles

Organisation de 3 activités régionales d'appui en faveur d'autres missions de la région, selon que l'on disposera de moyens financiers pour couvrir les frais de voyages des équipes de lutte contre le VIH/sida de la Force à destination de ces missions et le versement des indemnités journalières de subsistance correspondantes

86 Membres du personnel de la FINUL
(75 hommes et 11 femmes)

35 019 Préservatifs féminins et masculins distribués
Le nombre de préservatifs distribués a été inférieur aux prévisions, les priorités ayant été revues pour financer les dépenses plus élevées que prévu au titre du personnel recruté sur le plan national

1 Session d'orientation dans la région
En outre, une activité régionale d'appui a été menée à la demande de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) afin de former les coordonnateurs et le groupe de lutte contre le VIH/sida sur la communication visant à promouvoir les changements sociaux et comportementaux. Dans le cadre d'un programme de 5 jours, 6 membres du groupe de lutte contre le VIH/sida de la MINUSMA et 12 coordonnateurs ont ainsi reçu une formation, au titre de l'appui entre missions visant à mettre à profit les compétences disponibles au sein de l'Organisation

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020)

Catégorie	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	–	–	–	–
Contingents	344 856,6	344 489,2	367,4	0,1
Police des Nations Unies	–	–	–	–
Unités de police constituées	–	–	–	–
Total partiel	344 856,6	344 489,2	367,4	0,1
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	46 221,8	45 138,2	1 083,6	2,3
Personnel recruté sur le plan national	46 148,2	49 767,6	(3 619,4)	(7,8)
Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	426,0	514,6	(88,6)	(20,8)
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
Total partiel	92 796,0	95 420,4	(2 624,4)	(2,8)
Dépenses opérationnelles				
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants et services de consultants	59,5	77,4	(17,9)	(30,1)
Voyages officiels	742,9	522,1	220,8	29,7
Installations et infrastructures	18 146,0	16 222,5	1 923,5	10,6
Transports terrestres	5 352,6	4 788,6	564,0	10,5
Opérations aériennes	6 746,6	6 287,5	459,1	6,8
Opérations maritimes ou fluviales	79,2	107,8	(28,6)	(36,1)
Communications et informatique	6 507,0	5 830,9	676,1	10,4
Santé	1 088,6	3 122,4	(2 033,8)	(186,8)
Matériel spécial	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	3 227,6	2 517,4	710,2	22,0
Projets à effet rapide	500,0	499,9	0,1	0,0
Total partiel	42 450,0	39 976,5	2 473,5	5,8
Montant brut	480 102,6	479 886,1	216,5	0,0
Recettes provenant des contributions du personnel	13 049,7	13 951,9	(902,2)	(6,9)
Montant net	467 052,9	465 934,2	1 118,7	0,2
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	480 102,6	479 886,1	216,5	0,0

B. Récapitulatif des réaffectations de ressources

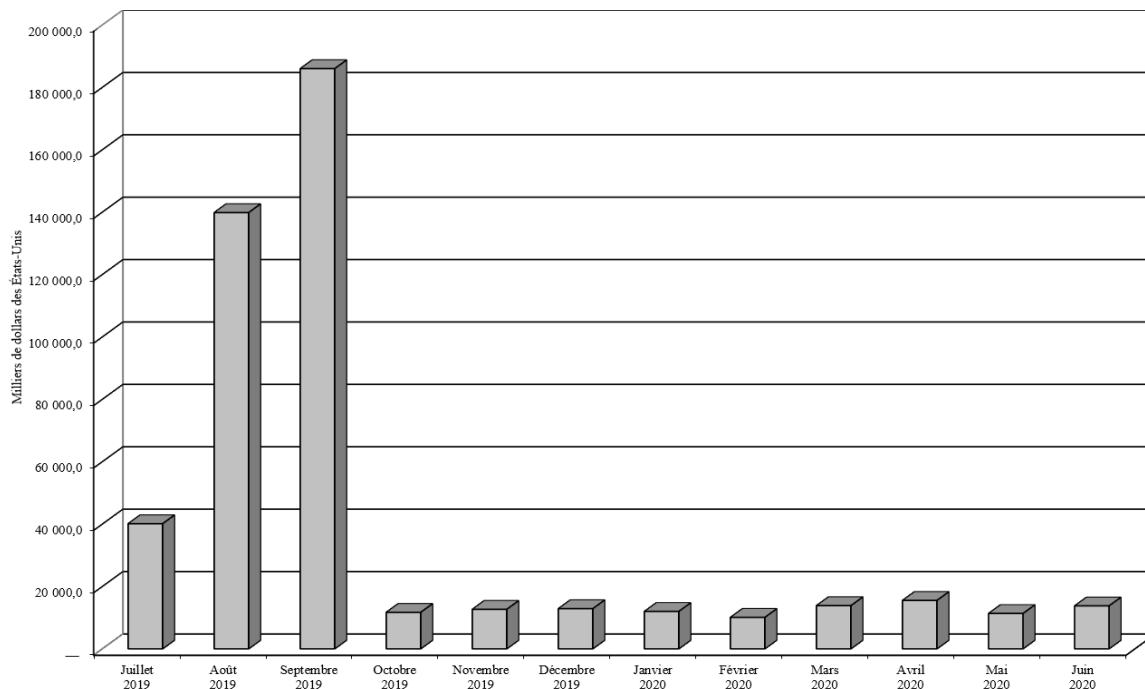
(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Crédits ouverts		
	Répartition initiale du montant approuvé	Montants réaffectés	Répartition révisée
I. Militaires et personnel de police	344 857	(178)	344 679
II. Personnel civil	92 796	2 624	95 420
III. Dépenses opérationnelles	42 450	(2 446)	40 004
Total	480 103	–	480 103
Pourcentage de réaffectations			0,5

38. Au cours de l'exercice considéré, des fonds des catégories I (Militaires et personnel de police) et III (Dépenses opérationnelles) ont été réaffectés à la catégorie II (Personnel civil), car les dépenses au titre du personnel recruté sur le plan national ont été supérieures aux prévisions, en raison du taux d'occupation des postes plus élevé que prévu du fait de l'initiative de la Force visant à accélérer le recrutement de personnel sur le plan national, ainsi que du relèvement du barème des traitements du personnel recruté sur le plan national, à compter du 1^{er} janvier 2020.

39. Il a été possible de réaffecter des ressources de la catégorie I, car le coût maximal par personne des rations a été, en moyenne, moins élevé que prévu dans le budget. Il a également été possible de réaffecter des ressources de la catégorie III, étant donné que le prix moyen réel du litre de gazole pour groupes électrogènes et du litre de carburant aviation a été inférieur aux prévisions, et que les activités d'appui prioritaires ont été redéfinies afin de couvrir le déficit au titre du personnel civil (des activités d'information et de communication et l'achat de matériaux de construction destinés aux installations et infrastructures ont par exemple été reportés).

C. Évolution des dépenses mensuelles



40. Le pic de dépenses constaté en août et en septembre 2019 s'explique principalement par la comptabilisation d'engagements concernant le remboursement, aux pays fournisseurs de contingents, des coûts standard et des dépenses afférentes au matériel majeur appartenant aux contingents et au soutien logistique autonome apporté pour les services assurés pendant l'exercice 2019/20.

D. Autres produits et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Produit des placements	4 346,5
Produits divers ou accessoires	249,9
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	–
Engagements d'exercices antérieurs : annulations	996,5
Total	5 592,9

E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépense</i>
Matériel majeur	
Contingents	73 912,7
Total partiel	73 912,7
Soutien logistique autonome	
Contingents	33 016,4
Total partiel	33 016,4
Total	106 929,1

<i>Facteurs applicables à la mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	0,6	1 ^{er} juillet 2017	7 août 2017
Usage opérationnel intensif	0,8	1 ^{er} juillet 2017	7 août 2017
Actes d'hostilité ou abandon forcé	3,7	1 ^{er} juillet 2017	7 août 2017
B. Facteurs applicables aux pays d'origine			
Différentiel de transport	0,0-4,0		

F. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut des forces ^a	4 872,0
Total	4 872,0

^a Terrains et locaux fournis par le Gouvernement libanais, dont la Maison de la FINUL à Beyrouth, un centre d'évacuation à Tyr, des locaux au sud du Litani, les bureaux de la Section du contrôle des mouvements au port et à l'aéroport, le quartier général de la Force à Naqoura et des postes militaires ; services ; remboursement de la taxe sur la valeur ajoutée ; exemption des droits de douane.

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Contingents	367,4	0,1 %

41. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par : a) un coût maximal par personne des rations moins élevé en moyenne que prévu, et des frais

¹ Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent ± 5 % ou 100 000 dollars.

d'entreposage inférieurs aux prévisions, un nouveau fournisseur de rations offrant des tarifs plus avantageux ayant été engagé alors que cela n'était pas prévu ; b) des montants à rembourser moins élevés que prévu pour le matériel majeur appartenant aux contingents, le soutien logistique autonome et les contingents, certaines unités militaires ayant été regroupées et du matériel excédentaire ayant été rapatrié conformément aux mémorandums d'accord modifiés conclus avec les pays fournisseurs de contingents concernés, et deux unités militaires ayant été rapatriées, puis remplacées tardivement par une seule unité dans le cadre de l'examen interne visant à recenser les gains d'efficacité pouvant être réalisés au sein des capacités militaires de la Force afin que celle-ci puisse s'acquitter au mieux des tâches qui lui sont confiées.

42. La sous-utilisation des crédits a été en partie contrebalancée par des dépenses plus élevées que prévu liées essentiellement à : a) un tarif horaire moyen des vols affrétés pour les voyages (déploiement, relève et rapatriement) plus élevé que prévu, les tarifs fixés dans le contrat pris en compte dans le budget approuvé ayant été revus à la hausse, et un coût par passager supérieur aux prévisions pour les voyages effectués en vertu de lettres d'attribution ; b) des dépenses plus élevées que prévu au titre des opérations maritimes ou fluviales, qui sont dues au fait que six navires ont continué d'être déployés, au lieu des cinq prévus dans le budget approuvé, le transfert partiel des responsabilités du Groupe d'intervention navale de la FINUL à la Marine libanaise ayant été reporté compte tenu de la situation économique et politique du pays ; c) des dépenses plus élevées que prévu pour le fret et le déploiement de matériel appartenant aux contingents en raison du rapatriement imprévu de matériel majeur excédentaire en vertu des mémorandums d'accord modifiés, ainsi que du rapatriement d'unités militaires et de matériel connexe et du déploiement de l'unité les remplaçant, pour lesquels aucun crédit n'avait été prévu dans le budget approuvé.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	1 083,6	2,3 %

43. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par : a) des dépenses communes de personnel inférieures aux prévisions, les restrictions de voyage liées à la pandémie de COVID-19 ayant eu des répercussions sur les prestations dues au personnel au titre des voyages, et des retards ayant été accusés dans le déploiement et l'entrée en service du personnel ; b) un taux de vacance de postes moyen supérieur aux prévisions (6,6 % au lieu de celui de 5,5 % appliqué dans le budget approuvé), en raison du retard occasionné par la pandémie de COVID-19 dans le déploiement du personnel au cours du dernier trimestre de l'exercice considéré, ainsi que du gel temporaire des recrutements appliqué par la Force en juillet 2019 dans le cadre de la redéfinition des activités prioritaires décidée en vue de couvrir les dépenses supplémentaires au titre du personnel recruté sur le plan national.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	(3 619,4)	(7,8 %)

44. Le dépassement de crédits est principalement imputable à un taux de vacance plus faible que prévu (à savoir 8,3 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national et 7,4 % pour les agents des services généraux recrutés sur le plan national, contre 15 % et 8 % prévus au budget, respectivement), en raison de l'initiative prise par la Force pour accélérer le recrutement, ainsi qu'à l'application du barème révisé des traitements du personnel recruté sur le plan national, entré en vigueur le 1^{er} septembre 2020.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(88,6)	(20,8 %)

45. Le dépassement de crédits s'explique principalement par les coûts légèrement plus élevés liés au personnel temporaire auquel il a été fait appel pour l'appui à Umoja-Extension 2, ainsi que par la centralisation des fonctions au Siège après la mise en exploitation d'Umoja (voir la résolution 72/288 de l'Assemblée générale).

	<i>Écart</i>	
Consultants et services de consultants	(17,9)	(30,1 %)

46. Le dépassement de crédits est principalement imputable au recrutement d'un(e) vétérinaire aux fins du contrôle de la surpopulation animale dans le camp de Naqoura, pour lequel aucun crédit n'avait été prévu dans le budget approuvé.

	<i>Écart</i>	
Voyages officiels	220,8	29,7 %

47. La sous-utilisation des crédits s'explique par le fait que le nombre de voyages officiels et de formations a été inférieur aux prévisions en raison de l'annulation de la réunion annuelle sur les questions de genre en lien avec le Comité de la condition de la femme, de la visite d'évaluation du Groupe d'intervention navale de la FINUL à Chypre, des réunions annuelles des conseillers juridiques sur le terrain, d'ateliers de la Commission d'enquête et de réunions techniques d'audit, en raison des restrictions de voyage locales et mondiales liées à la pandémie de COVID-19.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	1 923,5	10,6 %

48. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par les facteurs suivants : a) le prix moyen du litre de gazole pour les groupes électrogènes a été inférieur aux prévisions ; b) l'acquisition de matériaux de construction et de fournitures destinées à la défense de périmètres pour les projets de construction et les travaux d'entretien et de réparation internes a été reportée ou annulée dans le cadre de la redéfinition des activités prioritaires visant à couvrir les dépenses supplémentaires au titre du personnel recruté sur le plan national, sans que cela ne contrevienne aux normes de la Force en matière d'installations ; c) les tarifs contractuels mensuels pour l'élimination des déchets et l'eau potable fixés dans les contrats révisés conclus avec le prestataire de services et entrés en vigueur en mars 2019 ont été moins élevés que ceux appliqués dans le budget approuvé ; d) les dépenses d'entretien paysager et de réparation des groupes électrogènes ont été inférieures aux prévisions en raison de l'interruption des services liée à la pandémie de COVID-19.

49. L'écart a été en partie contrebalancé par des dépassements de crédits dus principalement : a) à des travaux de construction, de transformation, de rénovation et de gros entretien relatifs à un système d'évacuation des boues de décantation, qui avaient été reportés de l'exercice précédent, et à l'acquisition des stores verticaux nécessaires à l'aménagement d'un local permettant d'accueillir les membres des contingents venus assurer la relève afin qu'ils puissent faire la quarantaine de 14 jours imposée du fait de la pandémie de COVID-19 ; b) à l'acquisition de mobilier pour le local de quarantaine, qui n'était pas prévue dans le budget approuvé.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	564,0	10,5 %

50. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait que le prix moyen du litre de carburant diesel pour les véhicules a été inférieur à celui prévu au budget. Elle est en partie contrebalancée par le fait que le prix unitaire des véhicules acquis dans le cadre du plan quinquennal de remplacement des véhicules s'est avéré supérieur à celui prévu dans le budget approuvé.

	<i>Écart</i>	
Opérations aériennes	459,1	6,8 %

51. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par un nombre d'heures de location et d'exploitation d'hélicoptères inférieur aux prévisions (1 083 heures de vol contre 1 360 heures prévues au budget), en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19, et par la consommation réduite de carburant aviation qui en a découlé (0,54 million de litres à un prix moyen de 0,52 dollar par litre, contre 0,61 million de litres à un prix moyen de 0,68 dollar par litre prévus au budget).

	<i>Écart</i>	
Opérations maritimes ou fluviales	28,6	36,1 %

52. Le dépassement des crédits est imputable au coût unitaire plus élevé que prévu des conteneurs maritimes destinés au transport d'installations préfabriquées qui ont été acquis, ainsi qu'au nombre plus élevé que prévu de conteneurs maritimes destinés au transport de barrières de défense.

	<i>Écart</i>	
Communications et informatique	676,1	10,4 %

53. La sous-utilisation des crédits tient essentiellement aux facteurs suivants : a) les dépenses liées aux services de télécommunication et de réseau ont été inférieures aux prévisions, la Force ayant eu moins recours que prévu aux services de communication mobile et ayant fait une utilisation plus importante que prévu des outils de communication et des applications de messagerie utilisant Internet, d'un coût plus modique ; b) les services publics d'information et de communication ont été reportés, les activités prioritaires ayant été redéfinies pour couvrir les dépenses supplémentaires au titre du personnel recruté sur le plan national et les frais médicaux liés à la pandémie de COVID-19.

	<i>Écart</i>	
Santé	(2 033,8)	(186,8 %)

54. Le dépassement de crédits est principalement imputable à la part assumée par la FINUL des coûts du dispositif d'évacuation sanitaire à l'usage de tous les organismes du système et à l'achat de fournitures et d'équipements médicaux dans le cadre de la pandémie de COVID-19, les achats d'autres articles médicaux consommables ordinaires ayant par ailleurs été reportés, ce qui nécessitera un réapprovisionnement au cours des prochains exercices.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	710,2	22,0 %

55. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait que les frais de formation et les dépenses afférentes aux fournitures et aux services liés à la formation ont été moins élevés que prévu en raison des restrictions de voyage et de déplacement liées à la pandémie de COVID-19, et par le fait que les services de détection des mines et de déminage se sont avérés moins onéreux que prévu, des postes basés sur le terrain soumis à recrutement international ayant été transformés en postes soumis à recrutement national, alors que cela n'était pas prévu dans le budget. Cet écart a été en partie contrebalancé par des dépenses supérieures aux prévisions en raison du recrutement de vacataires chargés d'appuyer le transfert, dans un lieu plus sûr, des bureaux et du personnel de la mission se trouvant dans le périmètre du camp auquel il a été procédé conformément aux recommandations d'une évaluation de sécurité du fait des risques accrus liés aux engins explosifs improvisés. En outre, il a fallu recruter des vacataires chargés d'apporter un appui médical et paramédical au personnel militaire dans le cadre de la pandémie de COVID-19. Or, aucun crédit n'était prévu à ces fins dans le budget approuvé.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

56. En ce qui concerne le financement de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban, il conviendrait que l'Assemblée générale :

- a) Se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020, soit 216 500 dollars ;
- b) Se prononce sur l'affectation des autres produits de l'exercice clos le 30 juin 2020, soit 5 592 900 dollars [produit des placements (4 346 500 dollars), produits divers ou accessoires (249 900 dollars) et annulation d'engagements d'exercices antérieurs (996 500 dollars)].

VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution 74/292

(Résolution 74/292)

Décision ou demande

Mesures prises

Souligne également l'importance que revêt la bonne exécution du budget de l'ensemble des opérations de maintien de la paix et prie le Secrétaire général de continuer d'appliquer les recommandations formulées par les organes de contrôle compétents tout en tenant compte comme il se doit des orientations et recommandations qu'elle-même a données, et de rendre compte de la question dans ses rapports sur l'exécution du budget de ces opérations (par. 14)

Note avec une vive préoccupation la menace que la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) représente pour la vie, la santé et la sécurité, et souligne qu'il importe d'assurer la sûreté, la sécurité et la santé du personnel de maintien de la paix, de maintenir la continuité de l'exécution des mandats essentiels, dont la protection des civils, de réduire au minimum le risque que les activités de l'Opération contribuent à la propagation du virus et, selon les possibilités, d'aider les autorités nationales, si elles en font la demande et dans le cadre des mandats prévus, à prendre des mesures pour lutter contre la COVID-19, en collaboration avec la coordonnatrice résidente ou le coordonnateur résident et les entités des Nations Unies présentes dans le pays (par. 15)

Prie le Secrétaire général d'indiquer dans son prochain rapport sur l'exécution du budget les mesures qui auront été prises par la Force pour faire face aux épidémies et aux pandémies passées et présentes et les enseignements qui en auront été tirés, et de faire des propositions visant à améliorer la préparation aux épidémies et aux pandémies, notamment en ce qui concerne la continuité des activités (par. 16)

Au 30 juin 2020, il y avait 26 recommandations du Comité des commissaires aux comptes non encore appliquées. D'après les informations préliminaires reçues lors de la récente visite du Comité, 5 recommandations ont été jugées obsolètes, 12 ont été considérées comme en cours d'application ou faisant l'objet de consultations, et 9 ont été considérées comme mises en œuvre

On trouvera les informations demandées aux paragraphes 16 à 18 du présent rapport

Des informations sur la manière dont la Force a réagi à la pandémie sont fournies aux paragraphes 16 à 18 du présent rapport

Des enseignements essentiels ont été tirés en ce qui concerne la nécessité d'une communication et d'une coordination étroites entre les unités pour pouvoir réagir rapidement et efficacement à la pandémie. La flexibilité est cruciale, car la maladie elle-même est nouvelle et les changements de prise en charge clinique sont très importants dans la mesure où le protocole doit être revu et révisé fréquemment

La mise en œuvre précoce et stricte de mesures de confinement au sein de la FINUL a permis d'aplatir la courbe. La FINUL n'a commencé à avoir des cas positifs qu'au huitième mois de la pandémie. Pendant cette période, elle a établi des protocoles, aménagé des logements et modernisé l'hôpital de Naqoura

L'empreinte du personnel de la FINUL a été réduite grâce à la limitation des déplacements, via la suspension des relèves militaires, des congés et de

mouvements du personnel ; la diminution des contacts avec la population locale (arrêt des activités de coopération civilo-militaire) ; et le recours à des modalités de travail à distance pour le personnel civil

Les fournitures et équipements médicaux ont été recensés rapidement. Les besoins prévus ont été communiqués aux cadres dirigeants en vue d'un soutien budgétaire. Les enseignements tirés de la pandémie COVID-19 montrent aussi la nécessité d'établir des règles et réglementations distinctes pour les situations de pandémie, notamment en ce qui concerne les ressources financières et humaines. Les directives de l'Organisation mondiale de la Santé et de la Division de la gestion des soins et de la sécurité et de la santé au travail au Siège de l'Organisation des Nations Unies permettraient de disposer de ressources supplémentaires si une telle pandémie devait se reproduire. Les clauses et conditions du contrat-cadre devraient être favorables, tenir dûment compte des conditions de vie dans les missions de maintien de la paix et intégrer une longue liste supplémentaire d'articles nécessaires pour fournir un appui lors d'une telle période